

2 ARCHIVISTES (H/F)



Contrat de 7 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 06/08/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>		<u>Rémunération brute mensuelle :</u> adjoints du patrimoine territoriaux	
Temps de contrat : 39h/semaine		Echelon 1 :	1 801,74 €
Fondement juridique du candidat contractuel : Accroissement temporaire d'activité (article L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53)		R.I.F.S.E.EP. :	279 €
<i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>			
<u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> Au sein de la direction de la culture, des sports et du monde associatif, et sous l'autorité hiérarchique directe du directeur des archives départementales de la Haute-Marne, le ou la titulaire du poste renforce l'équipe dans plusieurs secteurs d'activité.			
<u>Tâches confiées :</u> - Participe à l'accueil du public en salle de lecture : magasinage et délivrance des documents, orientation des lecteurs, surveillance. - Mène des recherches dans les fonds d'archives pour répondre aux demandes reçues par correspondance motivées par un besoin administratif. - Assure la suppléance du standard téléphonique (orientation des usagers, suivi des appels). Il pourra également être mobilisé(e) pour : - Participer aux chantiers collectifs (réception de versements, opérations de collecte, chantiers des collections...) ; - Participer à l'accueil lors d'évènements culturels ; - Classer des fonds d'archives.			
<u>Profil recherché :</u> - qualité d'écoute et de dialogue, sens de la relation avec le public, - aisance rédactionnelle - maîtrise des logiciels de bureautique courants et bonne maîtrise d'Excel, - connaissances générales en archivistique, - connaissance appréciée du logiciel Arkhéïa			
<u>Conditions d'exercice :</u> - travail en bureau, déplacements possibles, disponibilité, présence lors des évènements et des manifestations - port de charges, exposition à la poussière.			
<u>Pourquoi nous rejoindre ?</u> - 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service) - Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière - Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail - Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé - Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS - Le Département de la Haute-Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année			
<u>Comment candidater ?</u> <i>Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés</i>			